

REGLEMENT DE LA PHASE D'ACCESSION EN CHAMPIONNAT NATIONAL FEMININ U19

ARTICLE 4 - DEFINITION DU NOMBRE DE CLUBS PARTICIPANT A LA PHASE D'ACCESSION NATIONALE

Les 12 équipes (hors équipes réserves) issues des 12 divisions supérieures U18F des Ligues continentales (hors Ligue de Corse), désignées participantes à la Phase d'Accession Nationale selon les modalités définies par l'instance compétente de chaque Ligue.

ARTICLE 7 - SYSTEME DE L'EPREUVE

1. Les rencontres sont déterminées sur la base d'un classement des Ligues représentées dans cette épreuve et réalisé selon les deux critères ci-dessous :

1. Le classement des Ligues résultant du pourcentage entre le nombre total de licenciées U18F, U17F et U16F rapporté au nombre total de licenciées pratiquantes libres féminines des catégories Seniors F à U14 F (chiffres Foot2000 arrêtés au 30 avril de la saison précédente).

2. Le classement des Ligues résultant du pourcentage entre le nombre total de licenciées pratiquantes libres féminines des catégories Seniors F à U14F de la saison précédente rapporté à la moyenne de licenciées pratiquantes libres féminines des catégories Seniors F à U14 F des trois saisons précédentes (chiffres Foot2000 arrêtés au 30 avril).

En cas d'égalité au classement, les Ligues seront départagées sur la base du 2^{ème} critère.

2. Les rencontres se jouent en matchs aller-retour et les 6 oppositions sont déterminées de la manière suivante :

Equipe issue de la Ligue classée 1^{ère} au classement des Ligues face à l'équipe issue de la Ligue classée 12^{ème}

Equipe issue de la Ligue classée 2^{ème} au classement des Ligues face à l'équipe issue de la Ligue classée 11^{ème}

Equipe issue de la Ligue classée 3^{ème} au classement des Ligues face à l'équipe issue de la Ligue classée 10^{ème}

Equipe issue de la Ligue classée 4^{ème} au classement des Ligues face à l'équipe issue de la Ligue classée 9^{ème}

Equipe issue de la Ligue classée 5^{ème} au classement des Ligues face à l'équipe issue de la Ligue classée 8^{ème}

Equipe issue de la Ligue classée 6^{ème} au classement des Ligues face à l'équipe issue de la Ligue classée 7^{ème}

Les matchs retour se jouant sur le terrain de l'équipe de la Ligue la mieux classée.

Dans le cas où le nombre de Ligues représentées serait inférieur à 12, l'équipe issue de la Ligue classée 1^{ère} serait alors exempte et directement promue en Championnat National Féminin U19, et ainsi de suite.

3. Les 6 équipes vainqueurs (ou exemptes) accèdent en Championnat National Féminin U19 la saison suivante, les équipes vainqueurs étant celles ayant marqué le plus grand nombre de buts sur l'ensemble des deux matchs. En cas d'égalité de buts marqués sur l'ensemble des deux matchs, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du jeu.

4. En cas de match perdu par pénalité, le club adverse obtient le gain du match dans les cas suivants :
 - a. s'il avait formulé des réserves conformément aux dispositions des articles 142 ou 145 des Règlements Généraux et qu'il les avait régulièrement confirmées,
 - b. s'il s'agit d'une des infractions qui permettent l'évocation par la Commission compétente, dans les conditions fixées par les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux.
 - c. décisions prises par la Commission Fédérale de Discipline ou la Commission d'Organisation.
5. Il bénéficie du maintien des buts marqués au cours de la partie, buts dont le nombre est en tout état de cause fixé à un minimum de 3. Les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés.
6. Dans le cas où la perte du match intervient à la suite d'une réclamation formulée dans les conditions fixées par l'article 187.1 des Règlements Généraux :
 - a. le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match,
 - b. il conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre,
 - c. les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés.
7. Un match perdu par forfait est réputé l'être par 3 buts à 0.

Date d'effet : saison 2023 / 2024